

CHAPITRE XXV.

DES ÉVOCATIONS.

Considérations générales. — Esprits que l'on peut évoquer. — Langage à tenir avec les Esprits. — Utilité des évocations particulières. — Questions sur les évocations. — Évocations des animaux. — Évocation des personnes vivantes. — Télégraphie humaine.

Considérations générales.

269. Les Esprits peuvent se communiquer spontanément ou venir à notre appel, c'est-à-dire sur évocation. Quelques personnes pensent que l'on doit s'abstenir d'évoquer tel ou tel Esprit, et qu'il est préférable d'attendre celui qui veut bien se communiquer. Elles se fondent sur cette opinion, qu'en appelant un Esprit déterminé, on n'est pas certain que ce soit lui qui se présente, tandis que celui qui vient spontanément et de son propre mouvement prouve mieux son identité, puisqu'il annonce ainsi le désir qu'il a de s'entretenir avec nous. A notre avis, c'est là une erreur : premièrement, parce qu'il y a toujours autour de nous des Esprits, le plus souvent de bas étage, qui ne demandent pas mieux que de se communiquer; en second lieu, et par cette dernière raison même, en n'en appelant aucun en particulier, c'est ouvrir

la porte à tous ceux qui veulent entrer. Dans une assemblée, ne donner la parole à personne, c'est la laisser à tout le monde, et l'on sait ce qui en résulte. L'appel direct fait à un Esprit déterminé est un lien entre lui et nous : nous l'appelons par notre désir, et nous opposons ainsi une sorte de barrière aux intrus. Sans un appel direct, un Esprit n'aurait souvent aucun motif de venir à nous, si ce n'est notre Esprit familier.

Ces deux manières d'opérer ont chacune leurs avantages, et l'inconvénient ne serait que dans l'exclusion absolue de l'une des deux. Les communications spontanées n'ont aucun inconvénient quand on est maître des Esprits, et qu'on est certain de ne laisser prendre aucun empire aux mauvais; alors il est souvent utile d'attendre le bon plaisir de ceux qui veulent bien se manifester, parce que leur pensée ne subit aucune contrainte, et l'on peut obtenir de cette manière des choses admirables; tandis qu'il n'est pas dit que l'Esprit que vous appelez soit disposé à parler, ou capable de le faire dans le sens qu'on désire. L'examen scrupuleux que nous avons conseillé est d'ailleurs une garantie contre les mauvaises communications. Dans les réunions régulières, dans celles surtout où l'on s'occupe d'un travail suivi, il y a toujours des Esprits habitués qui se trouvent au rendez-vous sans qu'on les appelle, par cela même qu'en raison de la régularité des séances, ils sont prévenus : ils prennent souvent spontanément la parole pour traiter un sujet quelconque, développer une proposition ou prescrire ce que l'on doit faire, et alors on les reconnaît aisément, soit à la forme de leur langage qui est toujours identique, soit leur écriture, soit à certaines habitudes qui leur sont familières.

270. Lorsqu'on désire communiquer avec un Esprit

déterminé, il faut de toute nécessité l'évoquer. (N° 203.) S'il peut venir, on obtient généralement pour réponse : *Oui* ; ou : *Je suis là* ; ou bien encore : *Que me voulez-vous ?* Quelquefois il entre directement en matière en répondant par anticipation aux questions qu'on se propose de lui adresser.

Lorsqu'un Esprit est évoqué pour la première fois, il convient de le désigner avec quelque précision. Dans les questions qui lui sont adressées, il faut éviter les formes sèches et impératives, qui seraient pour lui un motif d'éloignement. Ces formes doivent être affectueuses ou respectueuses selon l'Esprit, et dans tous les cas témoigner de la bienveillance de l'évocat.

271. On est souvent surpris de la promptitude avec laquelle un Esprit évoqué se présente, même pour la première fois : on dirait qu'il a été prévenu ; c'est, en effet, ce qui a lieu lorsqu'on se préoccupe d'avance de son évocation. Cette préoccupation est une sorte d'évocation anticipée, et comme nous avons toujours nos Esprits familiers qui s'identifient avec notre pensée, ils préparent les voies, de telle sorte que si rien ne s'y oppose, l'Esprit que l'on veut appeler est déjà présent. Dans le cas contraire, c'est l'Esprit familier du médium, ou celui de l'interrogateur, ou l'un des habitués qui va le chercher, et pour cela il ne lui faut pas beaucoup de temps. Si l'Esprit évoqué ne peut venir instantanément, le messenger (les Païens auraient dit *Mercuré*) assigne un délai, quelquefois de cinq minutes, un quart d'heure, une heure et même plusieurs jours ; lorsqu'il est arrivé, il dit : *Il est là* ; et alors on peut commencer les questions qu'on veut lui adresser.

Le messenger n'est pas toujours un intermédiaire nécessaire, car l'appel de l'évocat peut être entendu directement de l'Esprit, ainsi qu'il est dit ci-après, n° 282,

question 5, sur le mode de transmission de la pensée.

Quand nous disons de faire l'évocation au nom de Dieu, nous entendons que notre recommandation doit être prise au sérieux et non à la légère; ceux qui n'y verraient qu'une formule sans conséquence feraient mieux de s'abstenir.

272. Les évocations offrent souvent plus de difficultés aux médiums que les dictées spontanées, surtout quand il s'agit d'obtenir des réponses précises à des questions circonstanciées. Il faut pour cela des médiums spéciaux, à la fois *flexibles* et *positifs*, et l'on a vu (n° 193) que ces derniers sont assez rares, car, ainsi que nous l'avons dit, les rapports fluidiques ne s'établissent pas toujours instantanément avec le premier Esprit venu. C'est pourquoi il est utile que les médiums ne se livrent aux évocations détaillées qu'après s'être assurés du développement de leur faculté, et de la nature des Esprits qui les assistent, car chez ceux qui sont mal entourés les évocations ne peuvent avoir aucun caractère d'authenticité.

275. Les médiums sont généralement beaucoup plus recherchés pour les évocations d'un intérêt privé que pour les communications d'un intérêt général; cela s'explique par le désir bien naturel que l'on a de s'entretenir avec les êtres qui nous sont chers. Nous croyons devoir faire à ce sujet plusieurs recommandations importantes aux médiums. C'est d'abord de n'accéder à ce désir qu'avec réserve vis-à-vis des personnes sur la sincérité desquelles ils ne sont pas complètement édifiés, et de se mettre en garde contre les pièges que pourraient leur tendre des gens malveillants. Secondement, de ne s'y prêter sous aucun prétexte s'ils entrevoient un but de curiosité et d'intérêt, et non une intention sérieuse de la part de l'évocateur; de se refuser à toute question oiseuse ou qui sortirait du

cercle de celles qu'on peut rationnellement adresser aux Esprits. Les questions doivent être posées avec clarté, netteté et sans arrière-pensée, si l'on veut des réponses catégoriques. Il faut donc repousser toutes celles qui auraient un caractère insidieux, car on sait que les Esprits n'aiment pas celles qui ont pour but de les mettre à l'épreuve; insister sur des questions de cette nature, c'est vouloir être trompé. L'évocateur doit aller franchement et ouvertement au but, sans subterfuge et sans moyens détournés; s'il craint de s'expliquer, il ferait mieux de s'abstenir.

Il convient encore de ne faire qu'avec beaucoup de prudence des évocations en l'absence des personnes qui en font la demande, et souvent même il est préférable de s'en abstenir tout à fait, ces personnes étant seules aptes à contrôler les réponses, à juger de l'identité, à provoquer des éclaircissements s'il y a lieu, et à faire les questions incidentes amenées par les circonstances. En outre, leur présence est un lien qui attire l'Esprit, souvent peu disposé à se communiquer à des étrangers pour lesquels il n'a aucune sympathie. Le médium, en un mot, doit éviter tout ce qui pourrait le transformer en agent de consultation, ce qui, aux yeux de beaucoup de gens, est synonyme de diseur de bonne aventure.

Esprits que l'on peut évoquer.

274. On peut évoquer tous les Esprits à quelque degré de l'échelle qu'ils appartiennent : les bons comme les mauvais, ceux qui ont quitté la vie depuis peu, comme ceux qui ont vécu dans les temps les plus reculés, les hommes illustres comme les plus obscurs, nos parents, nos amis, comme ceux qui nous sont indifférents; mais il n'est pas dit qu'ils veuillent ou puissent toujours se ren-

dre à notre appel ; indépendamment de leur propre volonté, ou de la permission qui peut leur être refusée par une puissance supérieure, ils peuvent en être empêchés par des motifs qu'il ne nous est pas toujours donné de pénétrer. Nous voulons dire qu'il n'y a pas d'empêchement absolu qui s'oppose aux communications, sauf ce qui sera dit ci-après ; les obstacles qui peuvent empêcher un Esprit de se manifester sont presque toujours individuels, et tiennent souvent aux circonstances.

275. Parmi les causes qui peuvent s'opposer à la manifestation d'un Esprit, les unes lui sont personnelles et les autres lui sont étrangères. Il faut placer parmi les premières ses occupations ou les missions qu'il accomplit, et dont il ne peut pas se détourner pour céder à nos désirs ; dans ce cas, sa visite n'est qu'ajournée.

Il y a encore sa propre situation. Bien que l'état d'incarnation ne soit pas un obstacle absolu, ce peut être un empêchement à certains moments donnés, surtout quand elle a lieu dans les mondes inférieurs et quand l'Esprit lui-même est peu dématérialisé. Dans les mondes supérieurs, dans ceux où les liens de l'Esprit et de la matière sont très faibles, la manifestation est presque aussi facile que dans l'état errant, et dans tous les cas plus facile que dans ceux où la matière corporelle est plus compacte.

Les causes étrangères tiennent principalement à la nature du médium, à celle de la personne qui évoque, au milieu dans lequel se fait l'évocation, et enfin au but que l'on se propose. Certains médiums reçoivent plus particulièrement des communications de leurs Esprits familiers, qui peuvent être plus ou moins élevés ; d'autres sont aptes à servir d'intermédiaires à tous les Esprits ; cela dépend de la sympathie ou de l'antipathie, de l'attraction ou de

la répulsion que l'Esprit personnel du médium exerce sur l'Esprit étranger, qui peut le prendre pour interprète avec plaisir ou avec répugnance. Cela dépend encore, abstraction faite des qualités intimes du médium, du développement de la faculté médianimique. Les Esprits viennent plus volontiers, et surtout sont plus explicites avec un médium qui ne leur offre aucun obstacle matériel. Toutes choses égales d'ailleurs quant aux conditions morales, plus un médium a de facilité pour écrire ou pour s'exprimer, plus ses relations avec le monde spirite se généralisent.

276. Il faut encore tenir compte de la facilité que doit donner l'habitude de communiquer avec tel ou tel Esprit; avec le temps, l'Esprit étranger s'identifie avec celui du médium, et aussi avec celui qui l'appelle. La question de sympathie à part, il s'établit entre eux des rapports fluidiques qui rendent les communications plus promptes; c'est pourquoi un premier entretien n'est pas toujours aussi satisfaisant qu'on pourrait le désirer, et c'est aussi pourquoi les Esprits eux-mêmes demandent souvent à être réappelés. L'Esprit qui vient d'habitude est comme chez lui : il est familiarisé avec ses auditeurs et ses interprètes; il parle et agit plus librement.

277. En résumé, de ce que nous venons de dire il résulte : que la faculté d'évoquer tout Esprit quelconque n'implique pas pour l'Esprit l'obligation d'être à nos ordres; qu'il peut venir à un moment et non à un autre, avec tel médium ou tel évocateur qui lui plaît et non avec tel autre; dire ce qu'il veut sans pouvoir être contraint de dire ce qu'il ne veut pas; s'en aller quand cela lui convient; enfin que, par des causes dépendantes ou non de sa volonté, après s'être montré assidu pendant quelque temps, il peut tout à coup cesser de venir.

C'est par tous ces motifs que, lorsqu'on désire appeler un Esprit nouveau, il est nécessaire de demander à son guide protecteur si l'évocation est possible; dans le cas où elle ne le serait pas, il en donne assez généralement les motifs, et alors il est inutile d'insister.

278. Une importante question se présente ici, celle de savoir s'il y a ou non de l'inconvénient à évoquer de mauvais Esprits. Cela dépend du but qu'on se propose et de l'ascendant qu'on peut avoir sur eux. L'inconvénient est nul quand on les appelle dans un but sérieux, instructif et en vue de les améliorer; il est très grand, au contraire, si c'est par pure curiosité ou plaisanterie, ou si on se met sous leur dépendance en leur demandant un service quelconque. Les bons Esprits, dans ce cas, peuvent très bien leur donner le pouvoir de faire ce qu'on leur demande, sauf à punir sévèrement plus tard le téméraire qui aurait osé invoquer leur secours et leur croire plus de puissance qu'à Dieu. C'est en vain qu'on se promettrait d'en faire un bon usage par la suite, et de congédier le serviteur une fois le service rendu; ce service même que l'on a sollicité, quelque minime qu'il soit, est un véritable pacte conclu avec le mauvais Esprit, et celui-ci ne lâche pas prise aisément. (Voy. n° 212.)

279. L'ascendant ne s'exerce sur les Esprits inférieurs que par la *supériorité morale*. Les Esprits pervers sentent leurs maîtres dans les hommes de bien; vis-à-vis de celui qui ne leur oppose que l'énergie de la volonté, sorte de force brutale, ils luttent, et souvent sont les plus forts. Quelqu'un cherchait ainsi à dompter un Esprit rebelle, par sa volonté, l'Esprit lui répondit : *Laisse-moi donc tranquille avec tes airs de matamore, toi qui ne vaux pas mieux que moi; ne dirait-on pas un voleur qui fait de la morale à un voleur?*

On s'étonne que le nom de Dieu que l'on invoque contre eux soit souvent impuissant; saint Louis en a donné la raison dans la réponse suivante :

« Le nom de Dieu n'a d'influence sur les Esprits imparfaits que dans la bouche de celui qui peut s'en servir avec autorité par ses vertus; dans la bouche de l'homme qui n'aurait sur l'Esprit aucune supériorité morale, c'est un mot comme un autre. Il en est de même des choses saintes qu'on leur oppose. L'arme la plus terrible est inoffensive dans les mains inhabiles à s'en servir ou incapables de la porter. »

Langage à tenir avec les Esprits.

280. Le degré de supériorité ou d'infériorité des Esprits indique naturellement le ton qu'il convient de prendre avec eux. Il est évident que plus ils sont élevés, plus ils ont de droit à notre respect, à nos égards et à notre soumission. Nous ne devons pas leur témoigner moins de déférence que nous ne l'eussions fait de leur vivant, mais par d'autres motifs : sur la terre nous eussions considéré leur rang et leur position sociale; dans le monde des Esprits, notre respect ne s'adresse qu'à la supériorité morale. Leur élévation même les met au-dessus des puérités de nos formes adulatrices. Ce n'est pas par des mots qu'on peut capter leur bienveillance, c'est par la sincérité des sentiments. Il serait donc ridicule de leur donner les titres que nos usages consacrent à la distinction des rangs, et qui, de leur vivant, eussent pu flatter leur vanité; s'ils sont réellement supérieurs, non-seulement ils n'y tiennent pas, mais cela leur déplaît. Une bonne pensée leur est plus agréable que les épithètes les plus louangeuses; s'il en était autrement, ils ne seraient pas au-dessus

de l'humanité. L'Esprit d'un vénérable ecclésiastique qui fut sur la terre un prince de l'Église, homme de bien, pratiquant la loi de Jésus, répondit un jour à quelqu'un qui l'évoquait en lui donnant le titre de Monseigneur : « Tu devrais dire au moins *ex-Monseigneur*, car ici il n'y a de Seigneur que Dieu ; sache bien que j'en vois qui, sur la terre, se mettaient à mes genoux, et devant lesquels je m'incline moi-même. »

Quant aux Esprits inférieurs, leur caractère nous trace le langage qu'il convient de tenir avec eux. Dans le nombre il y en a qui, quoique inoffensifs et même bienveillants, sont légers, ignorants, étourdis ; les traiter à l'égal des Esprits sérieux, ainsi que le font certaines personnes, autant vaudrait s'incliner devant un écolier ou devant un âne affublé d'un bonnet de docteur. Le ton de la familiarité ne saurait être déplacé avec eux, et ils ne s'en formalisent pas ; ils s'y prêtent au contraire volontiers.

Parmi les Esprits inférieurs il y en a qui sont malheureux. Quelles que puissent être les fautes qu'ils expient, leurs souffrances sont des titres d'autant plus grands à notre commisération, que personne ne peut se flatter d'échapper à cette parole du Christ : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. » La bienveillance que nous leur témoignons est un soulagement pour eux ; à défaut de sympathie, ils doivent trouver l'indulgence que nous voudrions que l'on eût pour nous.

Les Esprits qui révèlent leur infériorité par le cynisme de leur langage, leurs mensonges, la bassesse de leurs sentiments, la perfidie de leurs conseils, sont assurément moins dignes de notre intérêt que ceux dont les paroles attestent le repentir ; nous leur devons au moins la pitié que nous accordons aux plus grands criminels, et le moyen de les réduire au silence, c'est de se montrer supérieur à

eux : ils ne s'abandonnent qu'avec les gens dont ils croient n'avoir rien à craindre ; car les Esprits pervers sentent leurs maîtres dans les hommes de bien, comme dans les Esprits supérieurs.

En résumé, autant il serait irrévérencieux de traiter d'égal à égal avec les Esprits supérieurs, autant il serait ridicule d'avoir une même déférence pour tous sans exception. Ayons de la vénération pour ceux qui le méritent, de la reconnaissance pour ceux qui nous protègent et nous assistent, pour tous les autres une bienveillance dont nous aurons peut-être un jour besoin nous-mêmes. En pénétrant dans le monde incorporel, nous apprenons à le connaître, et cette connaissance doit nous régler dans nos rapports avec ceux qui l'habitent. Les Anciens, dans leur ignorance, leur ont élevé des autels ; pour nous, ce ne sont que des créatures plus ou moins parfaites, et nous n'élevons des autels qu'à Dieu.

Utilité des évocations particulières.

281. Les communications que l'on obtient des Esprits très supérieurs, ou de ceux qui ont animé les grands personnages de l'antiquité, sont précieuses par le haut enseignement qu'elles renferment. Ces Esprits ont acquis un degré de perfection qui leur permet d'embrasser une sphère d'idées plus étendue, de pénétrer des mystères qui dépassent la portée vulgaire de l'humanité, et par conséquent de nous initier mieux que d'autres à certaines choses. Il ne suit pas de là que les communications des Esprits d'un ordre moins élevé soient sans utilité : l'observateur y puise plus d'une instruction. Pour connaître les mœurs d'un peuple, il faut l'étudier à tous les degrés de l'échelle. Quiconque ne l'aurait vu que sous une

face le connaîtrait mal. L'histoire d'un peuple n'est pas celle de ses rois et des sommités sociales; pour le juger, il faut le voir dans la vie intime, dans ses habitudes privées. Or, les Esprits supérieurs sont les sommités du monde spirite; leur élévation même les place tellement au-dessus de nous que nous sommes effrayés de la distance qui nous en sépare. Des Esprits plus bourgeois (qu'on nous passe cette expression) nous rendent plus palpables les circonstances de leur nouvelle existence. Chez eux, la liaison entre la vie corporelle et la vie spirite est plus intime, nous la comprenons mieux, parce qu'elle nous touche de plus près. En apprenant par eux-mêmes ce que sont devenus, ce que pensent, ce qu'éprouvent les hommes de toutes conditions et de tous les caractères, les hommes de bien comme les vicieux, les grands et les petits, les heureux et les malheureux du siècle, en un mot les hommes qui ont vécu parmi nous, que nous avons vus et connus, dont nous connaissons la vie réelle, les vertus et les travers, nous comprenons leurs joies et leurs souffrances, nous nous y associons et nous y puisons un enseignement moral d'autant plus profitable que les rapports entre eux et nous sont plus intimes. Nous nous mettons plus facilement à la place de celui qui a été notre égal que de celui que nous ne voyons qu'à travers le mirage d'une gloire céleste. Les Esprits vulgaires nous montrent l'application pratique des grandes et sublimes vérités dont les Esprits supérieurs nous enseignent la théorie. D'ailleurs, dans l'étude d'une science rien n'est inutile : Newton a trouvé la loi des forces de l'univers dans le phénomène le plus simple.

L'évocation des Esprits vulgaires a en outre l'avantage de nous mettre en rapport avec des Esprits souffrants, que l'on peut soulager et dont on peut faciliter l'avancement

par d'utiles conseils. On peut donc se rendre utile tout en s'instruisant soi-même ; il y a de l'égoïsme à ne chercher que sa propre satisfaction dans l'entretien des Esprits, et celui qui dédaigne de tendre une main secourable à ceux qui sont malheureux fait en même temps preuve d'orgueil. A quoi lui sert d'obtenir de belles recommandations des Esprits d'élite, si cela ne le rend pas meilleur pour lui-même, plus charitable et plus bienveillant pour ses frères de ce monde et de l'autre ? Que deviendraient les pauvres malades si les médecins refusaient de toucher leurs plaies ?

282. Questions sur les évocations.

1. Peut-on évoquer les Esprits sans être médium ?

« Tout le monde peut évoquer les Esprits, et si ceux que vous appelez ne peuvent se manifester matériellement, ils n'en sont pas moins auprès de vous et vous écoutent. »

2. L'Esprit évoqué se rend-il toujours à l'appel qui lui est fait ?

« Cela dépend des conditions dans lesquelles il se trouve, car il est des circonstances où il ne le peut pas. »

3. Quelles sont les causes qui peuvent empêcher un Esprit de venir à notre appel ?

« Sa volonté, d'abord ; puis son état corporel s'il est réincarné, les missions dont il peut être chargé, ou bien encore la permission qui peut lui être refusée.

« Il y a des Esprits qui ne peuvent jamais se communiquer ; ce sont ceux qui, par leur nature, appartiennent encore aux mondes inférieurs à la terre. Ceux qui sont dans les sphères de punition ne le peuvent pas non plus, à moins d'une permission supérieure qui n'est accordée

que dans un but d'utilité générale. Pour qu'un Esprit puisse se communiquer, il faut qu'il ait atteint le degré d'avancement du monde où il est appelé, autrement il est étranger aux idées de ce monde et n'a aucun point de comparaison. Il n'en est pas de même de ceux qui sont envoyés en mission ou en expiation dans les mondes inférieurs : ils ont les idées nécessaires pour répondre. »

4. Par quels motifs la permission de se communiquer peut-elle être refusée à un Esprit ?

« Ce peut être une épreuve ou une punition pour lui ou pour celui qui l'appelle. »

5. Comment des Esprits dispersés dans l'espace ou dans les différents mondes peuvent-ils entendre de tous les points de l'univers les évocations qui sont faites ?

« Souvent ils en sont prévenus par les Esprits familiers qui vous entourent et qui vont les chercher ; mais il se passe ici un phénomène qu'il est difficile de vous expliquer, parce que vous ne pouvez encore comprendre le mode de transmission de la pensée parmi les Esprits. Ce que je puis vous dire, c'est que l'Esprit que vous évoquez, quelque éloigné qu'il soit, reçoit, pour ainsi dire, le contre-coup de la pensée comme une sorte de commotion électrique qui appelle son attention du côté d'où vient la pensée qui s'adresse à lui. On peut dire qu'il entend la pensée, comme sur la terre vous entendez la voix. »

— Le fluide universel est-il le véhicule de la pensée, comme l'air est celui du son ?

« Oui, avec cette différence que le son ne peut se faire entendre que dans un rayon très borné, tandis que la pensée atteint l'infini. L'Esprit, dans l'espace, est comme le voyageur au milieu d'une vaste plaine, et qui entendant tout à coup prononcer son nom, se dirige du côté où on l'appelle. »

6. Nous savons que les distances sont peu de chose pour les Esprits, cependant on s'étonne de les voir quelquefois répondre aussi promptement à l'appel, comme s'ils eussent été tout prêts.

« C'est qu'en effet ils le sont quelquefois. Si l'évocation est préméditée, l'Esprit est averti d'avance, et se trouve souvent là avant le moment où on l'appelle. »

7. La pensée de l'évocateur est-elle plus ou moins facilement entendue selon certaines circonstances ?

« Sans aucun doute ; l'Esprit appelé par un sentiment sympathique et bienveillant est plus vivement touché : c'est comme une voix amie qu'il reconnaît ; sans cela il arrive souvent que l'évocation ne *porte pas*. La pensée qui jaillit de l'évocation frappe l'Esprit ; si elle est mal dirigée, elle frappe dans le vide. Il en est des Esprits comme des hommes ; si celui qui les appelle leur est indifférent ou antipathique, ils peuvent l'entendre, mais souvent ils ne l'écoutent pas. »

8. L'Esprit évoqué vient-il volontairement, ou bien y est-il contraint ?

« Il obéit à la volonté de Dieu, c'est-à-dire à la loi générale qui régit l'univers ; et pourtant contraint n'est pas le mot, car il juge s'il est utile de venir : et là est encore pour lui le libre arbitre. L'Esprit supérieur vient toujours quand il est appelé dans un but utile ; il ne se refuse à répondre que dans les milieux de gens peu sérieux et traitant la chose en plaisanterie. »

9. L'Esprit évoqué peut-il se refuser à venir à l'appel qui lui est fait ?

« Parfaitement ; où serait son libre arbitre sans cela ? Croyez-vous que tous les êtres de l'univers soient à vos ordres ? Et vous-même, vous croyez-vous obligés de répondre à tous ceux qui prononcent votre nom ? Quand je

dis qu'il peut s'y refuser, j'entends sur la demande de l'évocat, car un Esprit inférieur peut être contraint de venir par un Esprit supérieur. »

10. Y a-t-il pour l'évocat un moyen de contraindre un Esprit à venir malgré lui?

« Aucun, si cet Esprit est votre égal ou votre supérieur en moralité, — je dis en *moralité*, et non en intelligence, — parce que vous n'avez sur lui aucune autorité; s'il est votre inférieur, vous le pouvez si c'est pour son bien, car alors d'autres Esprits vous seconderont. » (N° 279.)

11. Y a-t-il de l'inconvénient à évoquer des Esprits inférieurs, et peut-on craindre, en les appelant, de se mettre sous leur domination?

« Ils ne dominent que ceux qui se laissent dominer. Celui qui est assisté par de bons Esprits n'a rien à craindre; il s'impose aux Esprits inférieurs, et ceux-ci ne s'imposent pas à lui. Dans l'isolement les médiums, surtout ceux qui commencent, doivent s'abstenir de ces sortes d'évocation. » (N° 278.)

12. Est-il nécessaire d'apporter quelques dispositions particulières dans les évocations?

« La plus essentielle de toutes les dispositions, c'est le recueillement quand on veut avoir affaire à des Esprits sérieux. Avec la foi et le désir du bien, on est plus puissant pour évoquer les Esprits supérieurs. En élevant son âme par quelques instants de recueillement au moment de l'évocation, on s'identifie avec les bons Esprits et on les dispose à venir. »

13. La foi est-elle nécessaire pour les évocations?

« La foi en Dieu, oui; la foi viendra pour le reste si vous voulez le bien et si vous avez le désir de vous instruire. »

14. Les hommes réunis dans une communauté de pen-

sées et d'intentions ont-ils plus de puissance pour évoquer les Esprits?

« Quand tous sont réunis par la charité et pour le bien, ils obtiennent de grandes choses. Rien n'est plus nuisible au résultat des évocations que la divergence de pensées. »

15. La précaution de faire la chaîne en se donnant la main pendant quelques minutes au commencement des réunions est-elle utile?

La chaîne est un moyen matériel qui ne met pas l'union entre vous si elle n'existe pas dans la pensée; ce qui est plus utile que tout cela, c'est de s'unir dans une pensée commune en appelant chacun de son côté de bons Esprits. Vous ne savez pas tout ce que pourrait obtenir une réunion sérieuse d'où serait banni tout sentiment d'orgueil et de personnalité, et où régnerait un parfait sentiment de mutuelle cordialité. »

16. Les évocations à jours et heures fixes sont-elles préférables?

« Oui, et si c'est possible dans le même lieu : les Esprits y viennent plus volontiers; c'est le désir constant que vous avez qui aide les Esprits à venir se mettre en communication avec vous. Les Esprits ont leurs occupations qu'ils ne peuvent quitter à l'improviste pour votre satisfaction personnelle. Je dis dans le même lieu, mais ne croyez pas que ce soit une obligation absolue, car les Esprits viennent partout; je veux dire qu'un lieu consacré à cela est préférable, parce que le recueillement y est plus parfait. »

17. Certains objets, tels que médailles et talismans, ont-ils la propriété d'attirer ou de repousser les Esprits, ainsi que quelques-uns le prétendent?

« Cette question est inutile, car vous savez bien que la matière n'a aucune action sur les Esprits. Soyez bien cer-

tains que jamais un bon Esprit ne conseille de pareilles absurdités ; la vertu des talismans, de quelque nature qu'ils soient, n'a jamais existé que dans l'imagination des gens crédules. »

18. Que penser des Esprits qui assignent des rendez-vous dans des lieux lugubres et à des heures indues ?

« Ces Esprits s'amuseut aux dépens de ceux qui les écoutent. Il est toujours inutile et souvent dangereux de céder à de telles suggestions : inutile, parce qu'on n'y gagne absolument rien que d'être mystifié ; dangereux, non par le mal que peuvent faire les Esprits, mais par l'influence que cela peut exercer sur des cerveaux faibles. »

19. Y a-t-il des jours et des heures plus propices aux évocations ?

« Pour les Esprits cela est complètement indifférent, comme tout ce qui est matériel, et ce serait une superstition de croire à l'influence des jours et des heures. Les moments les plus propices sont ceux où l'évocateur peut être le moins distrait par ses occupations habituelles ; où son corps et son esprit sont le plus calmes. »

20. L'évocation est-elle pour les Esprits une chose agréable ou pénible ? Viennent-ils volontiers quand on les appelle ?

« Cela dépend de leur caractère et du motif qui les fait appeler. Quand le but est louable, et quand le milieu leur est sympathique, c'est pour eux une chose agréable et même attrayante ; les Esprits sont toujours heureux de l'affection qu'on leur témoigne. Il y en a pour qui c'est un grand bonheur de se communiquer aux hommes et qui souffrent de l'abandon où on les laisse. Mais, comme je l'ai dit, cela dépend également de leur caractère ; parmi les Esprits il y a aussi des misanthropes qui n'aiment pas à

être dérangés, et dont les réponses se ressentent de leur mauvaise humeur, surtout quand ils sont appelés par des gens indifférents auxquels ils ne s'intéressent pas. Un Esprit n'a souvent aucun motif pour venir à l'appel d'un inconnu qui lui est indifférent, et qui est presque toujours mû par la curiosité; s'il vient, il ne fait en général que de courtes apparitions, à moins qu'il n'y ait un but sérieux et instructif dans l'évocation. »

Remarque. On voit des gens qui n'évoquent leurs parents que pour leur demander les choses les plus vulgaires de la vie matérielle, par exemple l'un pour savoir s'il louera ou vendra sa maison, un autre pour connaître le profit qu'il tirera de sa marchandise, l'endroit où de l'argent a été déposé, si telle affaire sera ou non avantageuse. Nos parents d'outre-tombe ne s'intéressent à nous qu'en raison de l'affection que nous avons pour eux. Si toute notre pensée se borne à les croire sorciers, si nous ne pensons à eux que pour leur demander des renseignements, ils ne peuvent avoir pour nous une grande sympathie, et l'on ne doit pas s'étonner du peu de bienveillance qu'ils témoignent.

21. Y a-t-il une différence entre les bons et les mauvais Esprits sous le rapport de leur empressement à se rendre à notre appel?

« Il y en a une très grande; les mauvais Esprits ne viennent volontiers qu'autant qu'ils espèrent dominer et faire des dupes; mais ils éprouvent une vive contrariété quand ils sont forcés de venir pour avouer leurs fautes, et ils ne demandent qu'à s'en aller, comme un écolier qu'on appelle pour le corriger. Ils peuvent y être contraints par des Esprits supérieurs, comme châtiment, et pour l'instruction des incarnés. L'évocation est pénible pour les bons Esprits quand ils sont appelés inutilement pour des futilités; alors ils ne viennent pas, ou bien ils se retirent.

« Vous pouvez dire qu'en principe les Esprits, quels

qu'ils soient, n'aiment, pas plus que vous, à servir de distraction pour les curieux. Souvent vous n'avez d'autre but en évoquant un Esprit que de voir ce qu'il vous dira, ou de l'interroger sur des particularités de sa vie qu'il ne tient pas à vous faire connaître, parce qu'il n'a aucun motif pour vous faire ses confidences, et vous croyez qu'il va se placer sur la sellette pour votre bon plaisir ? Détrompez-vous ; ce qu'il n'aurait pas fait de son vivant, il ne le fera pas davantage comme Esprit. »

Remarque. L'expérience prouve, en effet, que l'évocation est toujours agréable aux Esprits quand elle est faite dans un but sérieux et utile ; les bons viennent avec plaisir nous instruire ; ceux qui souffrent trouvent du soulagement dans la sympathie qu'on leur témoigne ; ceux que nous avons connus sont satisfaits de notre souvenir. Les Esprits légers aiment à être évoqués par les personnes frivoles, parce que cela leur fournit une occasion de s'égayer à leurs dépens ; ils sont mal à leur aise avec des personnes graves.

22. Les Esprits, pour se manifester, ont-ils toujours besoin d'être évoqués ?

« Non, ils se présentent très souvent sans être appelés, et cela prouve qu'ils viennent volontiers. »

23. Lorsqu'un Esprit se présente de lui-même, est-on plus certain de son identité ?

« En aucune façon, car les Esprits trompeurs emploient souvent ce moyen pour mieux donner le change. »

24. Lorsqu'on invoque par la pensée l'Esprit d'une personne, cet Esprit vient-il à nous, alors même qu'il n'y a pas de manifestation par l'écriture ou autrement ?

« L'écriture est un moyen matériel pour l'Esprit d'attester sa présence, mais c'est la pensée qui l'attire, et non le fait de l'écriture. »

25. Lorsqu'un Esprit inférieur se manifeste, peut-on l'obliger à se retirer?

Oui, en ne l'écoutant pas. Mais comment voulez-vous qu'il se retire quand vous vous amusez de ses turpitudes? Les Esprits inférieurs s'attachent à ceux qui les écoutent avec complaisance, comme les sots parmi vous. »

26. L'évocation faite au nom de Dieu est-elle une garantie contre l'immixtion des mauvais Esprits?

« Le nom de Dieu n'est pas un frein pour tous les Esprits pervers, mais il en retient beaucoup; par ce moyen vous en éloignez toujours quelques-uns, et vous en éloigneriez bien davantage si elle était faite du fond du cœur et non comme une formule banale. »

27. Pourrait-on évoquer nominativement plusieurs Esprits à la fois?

« Il n'y a à cela aucune difficulté, et si vous aviez trois ou quatre mains pour écrire, trois ou quatre Esprits vous répondraient en même temps; c'est ce qui arrive quand on a plusieurs médiums. »

28. Lorsque plusieurs Esprits sont évoqués simultanément, et qu'il n'y a qu'un seul médium, quel est celui qui répond?

« L'un d'eux répond pour tous, et il exprime la pensée collective. »

29. Le même Esprit pourrait-il se communiquer à la fois, et séance tenante, par deux médiums différents?

« Tout aussi facilement que vous avez des hommes qui dictent plusieurs lettres à la fois. »

Remarque. Nous avons vu un Esprit répondre en même temps par deux médiums aux questions qu'on lui adressait, à l'un en anglais et à l'autre en français, et les réponses étaient identiques pour le sens; quelques-unes même étaient la traduction littérale l'une de l'autre.

Deux Esprits évoqués simultanément par deux médiums peuvent établir entre eux une conversation; ce mode de communication n'étant pas nécessaire pour eux, puisqu'ils lisent réciproquement leur pensée, ils s'y prêtent quelquefois pour notre instruction. Si ce sont des Esprits inférieurs, comme ils sont encore imbus des passions terrestres et des idées corporelles, il peut leur arriver de se disputer et de s'apostropher par de gros mots, de se reprocher mutuellement leurs torts, et même de lancer les crayons, corbeilles, planchettes, etc., l'un contre l'autre.

30. L'Esprit évoqué en même temps sur plusieurs points peut-il répondre simultanément aux questions qui lui sont adressées?

« Oui, si c'est un Esprit élevé, »

— Dans ce cas, l'Esprit se divise-t-il, ou bien a-t-il le don d'ubiquité?

« Le soleil est un, et pourtant il rayonne tout alentour en portant au loin ses rayons sans se subdiviser; il en est de même des Esprits. La pensée de l'Esprit est comme une étincelle qui projette au loin sa clarté et peut être aperçue de tous les points de l'horizon. Plus l'Esprit est pur, plus sa pensée *rayonne* et s'étend comme la lumière. Les Esprits inférieurs sont trop matériels; ils ne peuvent répondre qu'à une seule personne à la fois, et ne peuvent venir s'ils sont appelés ailleurs.

« Un Esprit supérieur appelé en même temps sur deux points différents répondra aux deux évocations si elles sont aussi sérieuses et aussi ferventes l'une que l'autre; dans le cas contraire, il donne la préférence à la plus sérieuse. »

Remarque. Il en est ainsi d'un homme qui, sans changer de place, peut transmettre sa pensée par des signaux vus de différents côtés.

Dans une séance de la Société parisienne des études spirites où la question d'ubiquité avait été discutée, un Esprit dicta spontanément la communication suivante :

« Vous demandiez ce soir quelle était la hiérarchie des Esprits pour l'ubiquité. Comparez-nous à un aérostat qui s'élève peu à peu dans les airs. Quand il rase la terre, un très petit cercle peut l'apercevoir; à mesure qu'il s'élève, le cercle s'élargit pour lui, et quand il est parvenu à une certaine hauteur, il apparaît à un nombre infini de personnes. Ainsi de nous; un mauvais Esprit qui est encore attaché à la terre reste dans un cercle rétréci au milieu des personnes qui le voient. Monte-t-il en grâce, s'améliore-t-il, il peut causer avec plusieurs personnes; et quand il est devenu Esprit supérieur, il peut rayonner comme la lumière du soleil, se montrer à plusieurs personnes et dans plusieurs lieux à la fois. »

CHANNING.

31. Peut-on évoquer les purs Esprits, ceux qui ont terminé la série de leurs incarnations?

« Oui, mais bien rarement; ils ne se communiquent qu'aux cœurs purs et sincères, et non *aux orgueilleux et aux égoïstes*; aussi faut-il se délier des Esprits inférieurs qui prennent cette qualité pour se donner plus d'importance à vos yeux. »

32. Comment se fait-il que l'Esprit des hommes les plus illustres vienne aussi facilement et aussi familièrement à l'appel des hommes les plus obscurs?

« Les hommes jugent les Esprits d'après eux, et c'est une erreur; après la mort du corps, les rangs terrestres n'existent plus; il n'y a de distinction entre eux que la bonté, et ceux qui sont bons vont partout où il y a du bien à faire. »

33. Combien de temps après la mort peut-on évoquer un Esprit?

« On peut le faire à l'instant même de la mort; mais

comme à ce moment l'Esprit est encore dans le trouble, il ne répond qu'imparfaitement. »

Remarque. La durée du trouble étant très variable, il ne peut y avoir de délai fixe pour faire l'évocation; il est rare cependant qu'au bout de huit jours l'Esprit ne se reconnaisse pas assez pour pouvoir répondre; il le peut quelquefois très bien deux ou trois jours après la mort; on peut, dans tous les cas, essayer avec ménagement.

34. L'évocation, à l'instant de la mort, est-elle plus pénible pour l'Esprit qu'elle ne l'est plus tard ?

« Quelquefois; c'est comme si l'on vous arrachait au sommeil avant que vous ne soyez complètement éveillé. Il y en a cependant qui n'en sont nullement contrariés, et même que cela aide à sortir du trouble. »

35. Comment l'Esprit d'un enfant, mort en bas âge, peut-il répondre avec connaissance de cause, alors que, de son vivant, il n'avait pas encore la conscience de lui-même ?

« L'âme de l'enfant est un Esprit *encore enveloppé dans les langes de la matière*; mais, dégagé de la matière, il jouit de ses facultés d'Esprit, car les Esprits n'ont pas d'âge; ce qui prouve que l'Esprit de l'enfant a déjà vécu. Cependant, jusqu'à ce qu'il soit complètement dégagé, il peut conserver dans son langage quelques traces du caractère de l'enfance. »

Remarque. L'influence corporelle qui se fait sentir plus ou moins longtemps sur l'Esprit de l'enfant se fait également quelquefois remarquer sur l'Esprit de ceux qui sont morts en état de folie. L'Esprit, par lui-même, n'est point fou, mais on sait que certains Esprits croient pendant quelque temps être encore de ce monde; il n'est donc pas étonnant que chez le fou l'Esprit se ressente encore des entraves qui, pendant la vie, s'opposaient

à sa libre manifestation jusqu'à ce qu'il soit complètement dégagé. Cet effet varie selon les causes de la folie, car il y a des fous qui recouvrent toute la lucidité de leurs idées immédiatement après leur mort.

283. *Évocation des animaux.*

36. Peut-on évoquer l'Esprit d'un animal?

« Après la mort de l'animal, le principe intelligent qui était en lui est dans un état latent; il est aussitôt utilisé par certains Esprits chargés de ce soin pour animer de nouveaux êtres dans lesquels il continue l'œuvre de son élaboration. Ainsi, dans le monde des Esprits, il n'y a pas d'Esprits d'animaux errants, mais seulement des Esprits humains. Ceci répond à votre question. »

— Comment se fait-il alors que certaines personnes ayant évoqué des animaux en ont obtenu des réponses?

« Évoquez un rocher, et il vous répondra. Il y a toujours une foule d'Esprits prêts à prendre la parole pour tout. »

Remarque. C'est par la même raison que si l'on évoque un mythe ou un personnage allégorique, il répondra; c'est-à-dire qu'on répondra pour lui, et l'Esprit qui se présentera en prendra le caractère et les allures. Quelqu'un eut un jour l'idée d'évoquer *Tartufe*, et *Tartufe* vint aussitôt; bien plus, il parla d'Orgon, d'Elmire, de Damis, et de Valère dont il donna des nouvelles; quant à lui il contrefit l'hypocrite avec autant d'art que si *Tartufe* eût été un personnage réel. Il dit plus tard être l'Esprit d'un acteur qui avait joué ce rôle. Les Esprits légers profitent toujours de l'inexpérience des interrogateurs; mais ils n'ont garde de s'adresser à ceux qu'ils savent assez éclairés pour découvrir leurs impostures, et qui n'ajouteraient pas foi à leurs contes. Il en est de même parmi les hommes.

Un monsieur avait dans son jardin un nid de chardonnerets auxquels il s'intéressait beaucoup; un jour le nid disparut; s'étant assuré que personne de chez lui n'était coupable du délit, comme il est lui-même médium, il eut l'idée d'évoquer la mère des petits; elle vint, et lui dit en très bon français: « N'accuse personne, et rassure-toi sur le sort de mes petits; c'est le chat qui en sautant a renversé le nid; tu le trouveras sous l'herbe ainsi que les petits qui n'ont pas été mangés. » Vérification faite, la chose fut trouvée exacte. Faut-il en conclure que c'est l'oiseau qui a répondu? Non, assurément; mais simplement qu'un Esprit connaissait l'histoire. Cela prouve combien il faut se défier des apparences, et combien est juste la réponse ci-dessus: Évoquez un rocher, et il vous répondra. (Voy. plus haut le chapitre de la *Médianimité chez les animaux*; n° 234.)

284. *Évocation des personnes vivantes.*

37. L'incarnation de l'Esprit est-elle un obstacle absolu à son évocation?

« Non, mais il faut que l'état du corps permette à l'Esprit de se dégager à ce moment. L'Esprit incarné vient d'autant plus facilement que le monde où il se trouve est d'un ordre plus élevé, parce que les corps y sont moins matériels. »

38. Peut-on évoquer l'Esprit d'une personne vivante?

« Oui, puisqu'on peut évoquer un Esprit incarné. L'Esprit d'un vivant peut aussi, dans ses moments de liberté, se présenter *sans être évoqué*; cela dépend de sa sympathie pour les personnes auxquelles il se communique. » (Voir n° 116, l'*Histoire de l'homme à la tabatière.*)

39. Dans quel état est le corps de la personne dont l'Esprit est évoqué?

« Il dort ou sommeille; c'est alors que l'Esprit est libre. »

— Le corps pourrait-il se réveiller pendant que l'Esprit est absent ?

« Non ; l'Esprit est forcé de *rénter chez lui* ; si, à ce moment, il s'entretient avec vous, il vous quitte, et souvent il vous en dit le motif. »

40. Comment l'Esprit absent du corps est-il averti de la néessité de sa présence ?

« L'Esprit d'un corps vivant n'en est jamais complètement séparé ; à quelque distance qu'il se transporte, il y tient par un lien fluidique qui sert à l'y rappeler quand cela est nécessaire ; ce lien n'est rompu qu'à la mort. »

Remarque. Ce lien fluidique a souvent été aperçu par des médiums voyants. C'est une sorte de traînée phosphorescente qui se perd dans l'espace et dans la direction du corps. Certains Esprits ont dit que c'est à cela qu'ils reconnaissent ceux qui tiennent encore au monde corporel.

41. Qu'arriverait-il si, pendant le sommeil et en l'absence de l'Esprit, le corps était frappé mortellement ?

« L'Esprit serait averti, et rentrerait avant que la mort fût consommée. »

— Ainsi il ne pourrait pas arriver que le corps mourût en l'absence de l'Esprit, et que celui-ci, à son retour, ne pût rentrer ?

« Non ; ce serait contraire à la loi qui régit l'union de l'âme et du corps. »

— Mais si le coup était frappé subitement et à l'improviste ?

« L'Esprit serait prévenu avant que le coup mortel fût donné. »

Remarque. L'Esprit d'un vivant interrogé sur ce fait répondit : « Si le corps pouvait mourir en l'absence de l'Esprit, ce serait un moyen trop commode de commettre des suicides hypocrites. »

42. L'Esprit d'une personne évoquée pendant le sommeil est-il aussi libre de se communiquer que celui d'une personne morte ?

« Non ; la matière l'influence toujours plus ou moins. »

Remarque. Une personne en cet état, à qui l'on adressait cette question, répondit : *Je suis toujours enchaînée au boulet que je traîne après moi.*

— Dans cet état, l'Esprit pourrait-il être empêché de venir, parce qu'il est ailleurs ?

« Oui, il peut arriver que l'Esprit soit dans un lieu où il se plaît à rester, et alors il ne vient pas à l'évocation, surtout quand elle est faite par quelqu'un qui ne l'intéresse pas. »

43. Est-il absolument impossible d'évoquer l'Esprit d'une personne éveillée ?

« Quoique difficile, cela n'est pas absolument impossible, car si l'évocation *porte*, il se peut que la personne s'endorme ; mais l'Esprit ne peut se communiquer, comme Esprit, que dans les moments où sa présence n'est pas nécessaire à l'activité intelligente du corps. »

Remarque. L'expérience prouve que l'évocation faite pendant l'état de veille peut provoquer le sommeil, ou tout au moins une absorption voisine du sommeil, mais cet effet ne peut avoir lieu que par une volonté très énergique et s'il existe des liens de sympathie entre les deux personnes ; autrement l'évocation *ne porte pas*. Dans le cas même où l'évocation pourrait provoquer le sommeil, si le moment est inopportun, la personne ne voulant pas dormir opposera de la résistance, et, si elle succombe, son Esprit en sera troublé et répondra difficilement. Il en résulte que le moment le plus favorable pour l'évocation d'une personne vivante est celui de son sommeil naturel, parce que son Esprit étant libre peut venir vers celui qui l'appelle, tout aussi bien qu'il pourrait aller ailleurs,

Lorsque l'évocation est faite du consentement de la personne, et que celle-ci cherche à s'endormir à cet effet, il peut arriver que cette préoccupation retarde le sommeil et trouble l'Esprit; c'est pourquoi le sommeil non forcé est encore préférable.

44. Une personne vivante évoquée en a-t-elle conscience à son réveil?

« Non, vous l'êtes vous-mêmes plus souvent que vous ne pensez. Son Esprit seul le sait et peut quelquefois lui en laisser une vague impression comme d'un songe. »

— Qui est-ce qui peut nous évoquer si nous sommes des êtres obscurs?

« Dans d'autres existences vous pouvez avoir été des personnes connues dans ce monde ou dans d'autres; et puis vos parents et vos amis également dans ce monde ou dans d'autres. Supposons que ton Esprit ait animé le corps du père d'une autre personne; eh bien! quand cette personne évoquera son père, c'est ton Esprit qui sera évoqué et qui répondra. »

45. L'Esprit évoqué d'une personne vivante répond-il comme Esprit ou avec les idées de l'état de veille?

« Cela dépend de son élévation, mais il juge plus sainement et a moins de préjugés, absolument comme les somnambules; c'est un état à peu près semblable. »

46. Si l'Esprit d'un somnambule en état de sommeil magnétique était évoqué, serait-il plus lucide que celui de toute autre personne?

« Il répondrait sans doute plus facilement, parce qu'il est plus dégagé; tout dépend du degré d'indépendance de l'Esprit et du corps. »

— L'Esprit d'un somnambule pourrait-il répondre à une personne qui l'évoquerait à distance en même temps qu'il répondrait verbalement à une autre personne?

« La faculté de se communiquer simultanément sur

deux points différents n'appartient qu'aux Esprits complètement dégagés de la matière. »

47. Pourrait-on modifier les idées d'une personne à l'état de veille en agissant sur son Esprit pendant le sommeil?

« Oui, quelquefois; l'Esprit ne tient plus à la matière par des liens aussi intimes, c'est pourquoi il est plus accessible aux impressions morales, et ces impressions peuvent influencer sur sa manière de voir dans l'état ordinaire. Malheureusement il arrive souvent qu'au réveil la nature corporelle l'emporte et lui fait oublier les bonnes résolutions qu'il a pu prendre. »

48. L'Esprit d'une personne vivante est-il libre de dire ou de ne pas dire ce qu'il veut?

« Il a ses facultés d'Esprit, et par conséquent son libre arbitre, et comme il a plus de perspicacité, il est même plus circonspect que dans l'état de veille. »

49. Pourrait-on contraindre une personne, en l'évoquant, à dire ce qu'elle voudrait taire?

« J'ai dit que l'Esprit a son libre arbitre; mais il se peut que, comme Esprit, elle attache moins d'importance à certaines choses que dans l'état ordinaire; sa conscience peut parler plus librement. D'ailleurs, si elle ne veut pas parler, elle peut toujours échapper aux importunités en s'en allant, car on ne peut retenir son Esprit comme on retiendrait son corps. »

50. L'Esprit d'une personne vivante ne pourrait-il être contraint, par un autre Esprit, de venir et de parler, ainsi que cela a lieu pour les Esprits errants?

« Parmi les Esprits, qu'ils soient morts ou vivants, il n'y a de suprématie que par la supériorité morale, et vous devez bien croire qu'un Esprit supérieur ne prêterait jamais son appui à une lâche indiscretion. »

Remarque. Cet abus de confiance serait en effet une mauvaise action, mais qui ne saurait avoir de résultat, puisqu'on ne peut arracher un secret que l'Esprit voudrait taire, à moins que, dominé par un sentiment de justice, il n'avouât ce qu'il tairait en d'autres circonstances.

Une personne voulut savoir, par ce moyen, d'un de ses parents si le testament de ce dernier était en sa faveur. L'Esprit répondit : « Oui, ma chère nièce, et vous en aurez bientôt la preuve. » La chose était réelle en effet; mais peu de jours après le parent détruisit son testament et eut la malice de le faire savoir à la personne, sans cependant qu'il sût avoir été évoqué. Un sentiment instinctif le porta sans doute à exécuter la résolution que son Esprit avait prise d'après la question qui lui avait été faite. Il y a de la lâcheté à demander à l'Esprit d'un mort ou d'un vivant ce qu'on n'oserait demander à sa personne, et cette lâcheté n'a pas même pour compensation le résultat qu'on s'en promet.

51. Peut-on évoquer un Esprit dont le corps est encore dans le sein de la mère?

« Non; vous savez bien qu'à ce moment l'Esprit est dans un trouble complet. »

Remarque. L'incarnation n'a définitivement lieu qu'au moment où l'enfant respire; mais dès la conception, l'Esprit désigné pour l'animer est saisi d'un trouble qui augmente aux approches de la naissance, et lui ôte la conscience de lui-même, et par conséquent la faculté de répondre. (Voyez *Livre des Esprits* : Retour à la vie corporelle; Union de l'âme et du corps, n° 344.)

52. Un Esprit trompeur pourrait-il prendre la place de celui d'une personne vivante que l'on évoquerait?

« Cela n'est pas douteux, et cela arrive très souvent, surtout quand l'intention de l'évocateur n'est pas pure. Du reste, l'évocation des personnes vivantes n'a d'intérêt que comme étude psychologique; il convient de s'en

abstenir toutes les fois qu'elle ne peut avoir un résultat instructif. »

Remarque. Si l'évocation des Esprits errants ne *porte* pas toujours, pour nous servir de leur expression, cela est bien plus fréquent pour ceux qui sont incarnés; c'est alors surtout que des Esprits trompeurs prennent leur place.

53. L'évocation d'une personne vivante a-t-elle des inconvénients?

« Elle n'est pas toujours sans danger; cela dépend de la position de la personne, car si elle est malade on peut augmenter ses souffrances. »

54. Dans quel cas l'évocation d'une personne vivante peut-elle avoir le plus d'inconvénients?

« On doit s'abstenir d'évoquer les enfants en très bas âge, et les personnes gravement malades, les vieillards infirmes; en un mot elle peut avoir des inconvénients toutes les fois que le corps est très affaibli. »

Remarque. La brusque suspension des facultés intellectuelles pendant l'état de veille pourrait aussi offrir du danger si la personne se trouvait en ce moment avoir besoin de toute sa présence d'esprit.

55. Pendant l'évocation d'une personne vivante, son corps éprouve-t-il de la fatigue par suite du travail auquel se livre l'Esprit quoique absent?

Une personne en cet état, et qui prétendait que son corps se fatiguait, répondit à cette question :

« Mon Esprit est comme un ballon captif attaché à un poteau; mon corps est le poteau qui est ébranlé par les secousses du ballon. »

56. Puisque l'évocation des personnes vivantes peut avoir des inconvénients lorsqu'on la fait sans précaution,

le danger n'existe-t-il pas quand on évoque un Esprit que l'on ne sait pas être incarné, et qui pourrait ne pas se trouver dans des conditions favorables? »

« Non, les circonstances ne sont pas les mêmes ; il ne viendra que s'il est en position de le faire ; et d'ailleurs ne vous ai-je pas dit de demander, avant de faire une évocation, si elle est possible? »

57. Lorsque nous éprouvons, dans les moments les plus inopportuns, une irrésistible envie de dormir, cela proviendrait-il de ce que nous sommes évoqués quelque part?

« Cela peut sans doute avoir lieu, mais le plus souvent c'est un effet purement physique, soit que le corps ait besoin de repos, soit que l'Esprit ait besoin de sa liberté. »

Remarque. Une dame de notre connaissance, médium, eut un jour l'idée d'évoquer l'Esprit de son petit-fils qui dormait dans la même chambre. L'identité fut constatée par le langage, les expressions familières de l'enfant, et par le récit très exact de plusieurs choses qui lui étaient arrivées à sa pension ; mais une circonstance vint la confirmer. Tout à coup la main du médium s'arrête au milieu d'une phrase, sans qu'il soit possible de rien obtenir de plus ; à ce moment, l'enfant à demi réveillé fit plusieurs mouvements dans son lit ; quelques instants après s'étant rendormi, la main marcha de nouveau, continuant l'entretien interrompu. L'évocation des personnes vivantes, faite dans de bonnes conditions, prouve de la manière la moins contestable l'action distincte de l'Esprit et du corps, et par conséquent l'existence d'un principe intelligent indépendant de la matière. (Voir dans la *Revue spirite* de 1860, pages 44 et 84, plusieurs exemples remarquables d'évocation de personnes vivantes.)

285. *Télégraphie humaine.*

58. Deux personnes, en s'évoquant réciproquement,

pourraient-elles se transmettre leurs pensées et correspondre?

« Oui, et cette télégraphie humaine sera un jour un moyen universel de correspondance. »

— Pourquoi ne serait-elle pas pratiquée dès à présent?

« Elle l'est pour certaines personnes, mais pas pour tout le monde; il faut que les hommes s'épurent pour que leur Esprit se dégage de la matière, et c'est encore une raison pour faire l'évocation au nom de Dieu. Jusque-là elle est circonscrite aux âmes d'élite et dématérialisée, ce qui se rencontre rarement dans l'état actuel des habitants de la terre. »